

DECHARGE DE RESPONSABILITE VISA POUR LA RUSSIE (03/01/2014)

Je soussigné (e), _____, employé(e) par la
société _____
reconnais avoir été averti (e) par la société ACCES PRO-VISAS que
l'utilisation d'un visa touristique pour les voyages d'affaires, les visites
privées ou le travail peut entraîner une interdiction d'entrée en Russie
durant 5 ans.

J'atteste que mon séjour est bien un séjour touristique, et décharge
ACCES PRO-VISAS de toute responsabilité concernant ma demande de
visa, en cas de refus de délivrance de visa par l'Ambassade de Russie à
Paris.

Fait à _____, le _____.
Signature précédée de la mention « bon pour accord »

N.B : Joindre une copie du passeport